

Image not found or type unknown



Panne voiture sur pièce changée par garagiste

Par **niconol**, le **18/02/2016** à **15:47**

Bonjour, j'ai acheté une voiture d'occasion en juin 2015 chez un garagiste, 2300€, il avait fait des réparations avant vente, dont la pompe à injection et les injecteurs. Hors, il a installé une pompe d'occasion, qui a lâché et causé des dommages sur les injecteurs (février 2016). les frais de réparation pourraient se monter à 2 000€. Le garage est-il, ne serait-ce qu'en partie, fautif, peut-on faire intervenir les articles L211-4 du code de la consommation ou 1147 du code civil (info de mon assurance)? Cordialement.